

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 14 MAI 2018

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 23**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 11**  
**-AYANT DONNE POUVOIR : 1**

**-N'AYANT PAS DONNE POUVOIR : 10**

### PRÉSENTS

**Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY, Georges TRESALLET** (Bourg-Saint-Maurice)  
**Messieurs Gilles FLANDIN** (Les Chapelles)  
**Madame Arlette NOIR, Monsieur Jean-Claude FRAISSARD** (Montvalezan)  
**Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET** (Sainte-Foy Tarentaise)  
**Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON** (Séez)  
**Madame Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE** (Tignes)  
**Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS** (Val d'Isère)  
**Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD** (Villaroger)

### EXCUSÉS

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL, Séverine FONTAINE, Monique GRANIER, Messieurs Louis GARNIER, Eric MINORET, Jean-Pierre MORELLE, Laurent HANICOTTE, Léon EMPEREUR (pouvoir à Georges CHARRIERE), Gilles MAZZEGA, Xavier TISSOT, Alain EMPRIN.

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE

**Madame Arlette NOIR**



Envoyé en préfecture le 28/05/2018

Reçu en préfecture le 28/05/2018

Affiché le

ID : 073-247300254-20180514-2018\_40-DE



## 2018-40 PROJET « JE FILME UN METIER » - PARTICIPATION DE 50 € PAR JEUNE

Dans le cadre de la bourse à projet de la politique Jeunesse de la Communauté de communes de Haute Tarentaise, quatre jeunes âgés de 11 à 14 ans souhaitent participer au concours national « je filme un métier », session 2019.

A cet effet, ils ont décidé de réaliser un court-métrage de 3 minutes sur le métier de Guide de Haute Montagne, dans les conditions réelles de son exercice.

Ainsi, encadré par un guide, la découverte du ski de randonnée, l'initiation à l'alpinisme et une journée consacrée aux dangers des avalanches servent de support à une interview autour de quatre axes : la formation, la passion, la rémunération, la prise de risque.

La Commission Jeunesse en date du 5 avril dernier a accordé à ce projet un financement de 500 € (au titre de la bourse à projet), qui devrait être complété par une subvention intitulée appel à projet de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie.

Afin d'équilibrer le budget prévisionnel qui s'élève à 2232 €, les familles doivent s'engager financièrement à hauteur de 50 € chacune, soit un montant total des participations familiales de 200€.

Le film sera adressé au jury du concours en décembre 2018.

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le tarif demandé aux familles fixé à 50 euros par jeune

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

